



**Vous êtes un particulier ?**  
Accédez à DkoMaison

Rechercher un produit, un fournisseur, un article... Recherche...

- ACCUEIL
- FORUM
- BATIWEB TV
- LAURÉATS INTERNET DU BTP
  - Thématique : Véhicules utilitaires
  - Historique des thématiques
- ACTUALITÉS DU BTP
  - Nouveaux produits du BTP
  - Vie pratique
  - Législation et règlements
  - Architecture
  - Publi-rédactionnels
  - Vie des sociétés
  - Insolite
  - Collectivités territoriales
  - Spécial BATIMAT
  - Evénements du bâtiment
  - Citation du jour
  - Droit social
  - Développement durable du bâtiment
- LES SERVICES DU BTP
  - Prévenir
  - Prévoir
  - Assurer
- EMPLOI
- FORMATION
- LOCATION DE MATÉRIEL

Dossier Spécial

Nouvelle ardoise

**INSCRIVEZ-VOUS**  
**A NOTRE NEWSLETTER**

et recevez quotidiennement  
nos dernières news !

Batiweb.com | Faites également  
la promotion de votre Page



Matériel Génie Climatique Gros Oeuvre Baie Négoce Prescription Logiciel

Accueil > Législation et règlements > Immobilier : la surenchère d'un prix de...

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTS

07 janvier 2011

IMMOBILIER : LA SURENCHÈRE D'UN PRIX DE VENTE EST ILLÉGALE

Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.



Alors que la surenchère prévaut actuellement en matière d'immobilier à Paris, aspirant les prix dans une spirale infernale, le coach pour particuliers Le Coéquipier Immobilier.com rappelle que cette pratique est juridiquement illégale.

"Le prix affiché par un vendeur ne peut pas être surenchéri", explique Le Coéquipier Immobilier.com, agence spécialisée dans le coaching pour les particuliers. "Les annonces qui paraissent sur les sites dédiés aux ventes de biens entre particuliers peuvent être la preuve d'un prix affiché lorsqu'une personne se porte acquéreur d'un bien", poursuit le coach. Le propriétaire qui refuse de vendre son bien au prix mentionné au dit acquéreur se trouve donc dans l'illégalité.

Sur Paris notamment, le vendeur est roi et peut être tenté de profiter de cette situation. Les prix sont aspirés dans une spirale infernale, où il faudra bientôt être PDG pour pouvoir s'offrir un appartement dans la capitale. "La vente ou l'acquisition d'un bien immobilier est soumise à des lois que l'on doit respecter... c'est un acte où il faut non seulement s'entourer de professionnels qui connaissent leur métier mais également qui puissent les accompagner tout au long de la transaction", complète Le Coéquipier Immobilier.com, qui milite pour que les acquéreurs reprennent la main pour permettre de rééquilibrer le marché.

Laurent Perrin

0

Cet article vous a plu ? Abonnez-vous à la newsletter !

<< Article précédent  Article Suivant >>

Avis Thématique

COMMENTAIRES SUR CET ARTICLE

JCLtuan - le 10 janvier 2011 - 12:32  
 Surenchère juridiquement illégale ...  
 Il me semble que si l'acquéreur peut négocier à la baisse le propriétaire devrait avoir le droit de choisir entre plusieurs acquéreurs l'offre la plus avantageuse pour lui (prix, emprunts plus ou moins sûrs etc).  
 Cela me parait une atteinte au droit de propriété. Le propriétaire peut se désister avant la signature du compromis et jusqu'à nouvel ordre il n'y a pas obligation d'agents immobiliers, pas toujours très compétents !

COMMENTER CET ARTICLE

Les champs à remplir sont obligatoires pour la publication de votre commentaire.

Votre pseudo

Votre E-mail

Sujet

Votre commentaire

Le dépôt de votre commentaire ne nécessite pas d'authentification et sera soumis à la validation de notre modérateur. Merci de recopier le CODE inscrit afin de pouvoir poster votre commentaire.




Panasonic ideas for life  
**OFFRE EXCLUSIVE AQUAREA**  
 JUSQU'À  
**1.000€\***  
 REMBOURSÉS SUR VOTRE POMPE À CHALEUR  
\* voir conditions sur www.panasonic.fr

LE PRODUIT DE LA SEMAINE



ISOLHIS UW DURABLE

SIH DENFC et lanternaux. Produits par SIH. Produits à rupture de ponts thermiques. Isolation optimisée...



Solution canive...  
 Solution de drainage HAURATON sur le circuit de Formule 1 d'Abu d'habi...



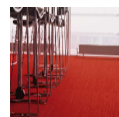
SFR Pro  
 NOUVEAU  
**neufbox Pro de SFR**  
**Transfert des appels fixes vers le mobile**  
Offre soumise à conditions. Détails sur www.sfr.pro

NOS FABRICANTS

Découvrez GENINDUS ENERNOV pour vos travaux en BTP



NOS PRODUITS



DALLE MOQUETTE FLUX

DESSO  
 Flux respire la pureté et l'élégance. L'unité d'un fil mat et d'un fil brillant...



**Produits du BTP**

Matériel BTP  
 Construction industrialisée et modulaire  
 Matériel BTP, outillage, équipement  
 Vehicule de chantier BTP  
  
 Génie climatique  
 Electricité  
 Plomberie sanitaire  
 Chauffage et régulation  
 Ventilation et conditionnement d'air  
 Bâtiment intelligent et domotique

Gros œuvre  
 Assainissement, voirie et réseau  
 Fondation BTP  
 Eléments porteurs verticaux  
 Eléments porteurs horizontaux  
 Eléments non porteurs verticaux  
 Charpente et bois  
 Etanchéité  
 Toiture  
 Isolation thermique et acoustique  
 Matériaux BTP de base

Baie  
 Menuiserie extérieure  
 Fermeture et Automatisation  
 Métallerie et quincaillerie  
 Négoce BTP  
 Prescription BTP  
 Vitrierie-miroiterie  
 Cloison, agencement intérieur  
 Aménagement extérieur  
 Peinture, enduit, ravalement  
 Revêtement de sol et mur

Logiciel du bâtiment  
 Logiciel de Calcul  
 Logiciel Graphique et de CAO  
 Logiciel de gestion d'activités  
 Logiciel d'aide à la décision  
 Logiciel d'accès à l'information  
 Logiciel de gestion de production automatisée GPAO  
 Logiciel de gestion de patrimoine  
 Logiciel d'échanges de données informatiques EDI  
 Matériel informatique  
 Développement durable du bâtiment

**Actualités du bâtiment**

Nouveaux produits du BTP  
 Vie pratique  
 Législation et règlements  
 Architecture  
 Publi-rédactionnels  
 Vie des sociétés  
 Collectivités territoriales  
 Spécial BATIMAT  
 Evénements du bâtiment  
 Droit social

**Batiweb**

Contactez nous  
 Espace membre  
 Devenez annonceurs  
 Inscrivez-vous à la Newsletter

Batiweb Awards  
 Batiweb TV  
 Partenariats  
 Formation professionnelle du BTP

Emploi du BTP  
 Forum Batiweb  
 Dictionnaire du BTP  
 Fabricants du BTP

Flux RSS  
 Plan du site  
 Mention légales  
 Conditions générales de vente

**Groupe Batiweb :**    [Batirecover.com](#)    [Batissor.com](#)    [Batiweb Agency.com](#)    [Creargos.com](#)    [Cyberarchi.com](#)    [Cyberbtp.com](#)    [Dkomain.com](#)    [E-travaux.com](#)

**Liens :**    [Convention BTP](#)    [Maison contemporaine](#)    [Petites annonces artisan](#)